

Communiqué de presse – 3 septembre 2021

INRAE et le CNPF s'engagent dans un partenariat autour du programme CiTIQUE

Philippe Mauguin, Président directeur général d'INRAE et Claire Hubert, Directrice générale du Centre National de la Propriété Forestière, ont signé le 3 septembre 2021 une convention qui vient sceller un nouveau partenariat institutionnel dans le cadre de CiTIQUE. Coordonné depuis 2017 par INRAE, ce programme de recherche participative multi-partenarial mobilise citoyens et chercheurs pour mieux connaître les tiques et les agents infectieux qu'elles transmettent et permettre le développement de nouveaux outils de prévention des maladies transmises par les tiques. Les agents du CNPF, professionnels forestiers de terrain, sont régulièrement exposés au risque de piqûres. Le partenariat établi doit permettre de constituer une source importante de données, utiles aux chercheurs d'INRAE et aux autres laboratoires de recherche partenaires de CiTIQUE, pour approfondir leur connaissance sur l'écologie des tiques et pour élaborer des modèles de risque. Cette collaboration est nouée aussi dans le but de consolider la politique de prévention mise en place par le CNPF vis-à-vis de ses agents exposés au risque posé par les maladies vectorielles à tiques.

La problématique des maladies vectorielles à tiques (maladie de Lyme, encéphalites à tique, anaplasmoze, etc.) provient de facteurs multiples, notamment la fréquentation des milieux naturels et l'augmentation des populations de tiques sur le territoire métropolitain liée à l'évolution des milieux forestiers, de la faune et du changement climatique. A l'heure actuelle, il n'existe pas de vaccin contre la plupart des maladies à tique, dont la maladie de Lyme reconnue en tant que maladie professionnelle chez les agents forestiers. Dans ce contexte, la prévention pour lutter contre ces maladies est primordiale.

Un partenariat pour sensibiliser les agents du CNPF et collecter des données pour la recherche

D'une part, par la nature de leurs activités, les agents du CNPF sont régulièrement exposés au risque de piqûres de tiques avec d'éventuelles conséquences sur leur santé. Il est donc très important de sensibiliser ces personnes au risque posé par les maladies vectorielles à tiques et de définir une politique de prévention efficace et adaptée à leurs activités professionnelles, en tenant compte des connaissances scientifiques récentes générées par le programme CiTIQUE. D'autre part, les agents du CNPF peuvent aider à enrichir la base de données de CiTIQUE et contribuer ainsi à faire progresser les recherches menées par INRAE et ses partenaires scientifiques, pour une meilleure connaissance des maladies vectorielles à tiques et pour l'élaboration de modèles de risque.

Ainsi, le partenariat mis en place invitera les agents du CNPF à signaler les piqûres de tiques survenues dans le cadre de leurs activités professionnelles, grâce aux outils numériques mis à leur disposition par CiTIQUE. Chaque agent du CNPF pourra consulter son historique de piqûres qu'il pourra utiliser à titre personnel en cas de problème de santé. Les données récoltées seront anonymisées et pourront être utilisées annuellement par le CNPF notamment dans le cadre de sa prévention des risques sanitaires liés aux tiques et par INRAE dans le cadre de ses travaux scientifiques et ses publications. Une première phase test de l'utilisation de l'application Signalement Tique est prévue sur deux régions

pilotes (Provence Alpes Côte d'Azur et Grand Est). A la fin de cette phase, le comité de suivi aura pour mission de faire le bilan de cette phase test, avant de déployer ce partenariat sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Une collecte massive d'informations pour améliorer la prévention du risque de piqûre



L'élaboration d'une stratégie de prévention efficace nécessite d'évaluer précisément l'exposition aux piqûres de tique ainsi que l'abondance des tiques infectées dans l'environnement. Dans cet objectif, INRAE a mis en place en 2017, en partenariat avec le LabEx ARBRE, l'Université de Lorraine, le CPIE Nancy Champenoux, l'ANSES et le Laboratoire Tous Chercheurs de Nancy, un programme de recherche participative appelé CiTIQUE afin de collecter massivement des signalements de piqûres et des tiques piqueuses. A l'aide de l'application web et mobile Signalement TIQUE, les citoyens peuvent signaler et géo-référencer les piqûres de tiques sur eux-mêmes et leurs animaux, et envoyer les tiques piqueuses au Laboratoire Tous Chercheurs de Nancy. Ces tiques sont archivées dans la première tiquothèque de tiques piqueuses en France, en vue d'une identification et d'une recherche d'agents pathogènes. Les informations collectées permettent d'améliorer les connaissances scientifiques sur l'écologie des tiques et les agents infectieux qu'elles véhiculent. Elles sont utilisées par les équipes de recherche partenaires de CiTIQUE pour élaborer une cartographie dynamique du risque posé par les maladies à tique, en fonction des régions, des habitats et de la météorologie. Ces données servent également de levier pour informer et sensibiliser la population, et sont utiles aux professionnels de santé. CiTIQUE permet ainsi de délivrer une information sanitaire, scientifiquement validée, tant sur les risques liés aux piqûres de tiques que sur les moyens de prévention, en appui aux politiques publiques territoriales et nationales.

www.citique.fr

Contacts presse :

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Service de presse CNPF : Marie-Claude Munsch - 07 64 35 11 14 - marie-claude.munsch@cnpf.fr

INRAE, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation créé le 1er janvier 2020. Institut de recherche finalisé issu de la fusion entre l'Inra et Irstea, INRAE rassemble une communauté de 12 000 personnes, avec 268 unités de recherche, service et expérimentales implantées dans 18 centres sur toute la France. L'institut se positionne parmi les tout premiers organismes de recherche au monde en sciences agricoles et alimentaires, en sciences du végétal et de l'animal, et en écologie-environnement. Il est le premier organisme de recherche mondial spécialisé sur l'ensemble « agriculture-alimentation-environnement ». INRAE a pour ambition d'être un acteur clé des transitions nécessaires pour répondre aux grands enjeux mondiaux. Face à l'augmentation de la population, au changement climatique, à la raréfaction des ressources et au déclin de la biodiversité, l'institut construit des solutions pour des agricultures multi-performantes, une alimentation de qualité et une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

Le Centre National de la Propriété Forestière est l'établissement public au service du développement de la gestion forestière durable des forêts privées françaises. Ses agents sont des forestiers qui accompagnent et conseillent gratuitement les 3,5 millions de propriétaires privés pour mettre en valeur et préserver 12,5 millions d'hectares de forêts (soit les 75 % des forêts métropolitaines). Le CNPF est composé de 11 délégations régionales, métropolitaines, ce qui le place au plus près des territoires :

- ✓ pour accompagner les propriétaires vers une gestion durable adaptée au contexte local ;
- ✓ pour participer au développement de stratégies de valorisation des forêts portées par les collectivités ;
- ✓ pour être partie prenante de la filière forêt-bois.

Le CNPF bénéficie également d'un service de recherche et développement, l'Institut pour le Développement Forestier, pour répondre aux enjeux d'innovation technique et au défi climatique. Il innove en matière d'outils de diagnostic et d'aide à la décision dans les domaines de la biodiversité, de l'état sanitaire des forêts et de leur sensibilité aux changements climatiques. Il est également à l'origine du Label Bas Carbone grâce à son travail sur la séquestration du carbone en forêt.